

Réf: Dossier 383567

Avis de constitution

SOCIETE « EDITION PRESTIGE »

Siège ABIDJAN ABOBO BAOULE, Lot 402, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EDITION PRESTIGE »

Objet : Média en ligne
Communication et régie,
Edition,
Impression sur tous supports,
E-money,
Service-divers de télécommunication,
Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO BAOULE, Lot 402, Ilot 31

Dirigeant(s) M BAH GUEASSEMON CYRILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00807 du 19/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10858/GTCA/RC/2025 du 19/02/2025

